

07.08.2023 - 12:15 Uhr

Journée mondiale du chat: une sélection excessive pour des idéaux esthétiques contestables



Une sélection excessive pour des idéaux esthétiques contestables

À l'occasion de la Journée mondiale du chat, QUATRE PATTES met en garde contre la sélection excessive, néfaste pour la santé des animaux

Zurich, le 7 août 2023 - Les animaux de compagnie doivent toujours plus souvent souffrir pour correspondre aux idéaux esthétiques discutables imposés par les humains. À l'approche de la Journée mondiale du chat, le 8 août, QUATRE PATTES met en garde contre ces pratiques d'élevage cruelles. En effet, des caractéristiques telles que des oreilles pliées, des pattes - ou un nez, extrêmement courts, ou le nanisme, entraînent souvent des problèmes de santé majeurs chez les chats.

«Beaucoup de personnes ignorent que leur chat doit souffrir toute sa vie à cause de ces mauvaises pratiques d'élevage. Certaines personnes suivent la tendance et choisissent un animal qui a été élevé de manière ciblée pour obtenir des caractéristiques physiques particulières. Or, c'est précisément cet élevage sélectif qui entraîne des maladies. Les problèmes les plus fréquents chez ces petits félins sont alors l'arthrose, les problèmes dentaires et oculaires, ainsi que les difficultés respiratoires», explique Janine Cirini, chargée de campagne en faveur des animaux de compagnie chez QUATRE PATTES Suisse.

Des «canons de beauté» discutables

Les oreilles pliées ou recroquevillées constituent un «critère de beauté» contestable. Chez les races «scottish» ou «Highland-Fold», c'est-à-dire les chats aux oreilles pliées vers l'avant, la dysplasie du squelette est une maladie fréquente; on entend par là des modifications des os et du cartilage qui font que le squelette ne se développe pas normalement. «Très souvent, les chats souffrent alors d'une arthrose sévère pouvant aller jusqu'à la boiterie. Ils ne peuvent parfois se déplacer que difficilement, voire plus du tout. Ils évitent de sauter et de laisser libre cours à leur comportement naturel. De nombreux animaux réagissent avec agressivité lorsqu'on les touche, car tout leur corps est douloureux», explique Janine Cirini.

Un autre «idéal de beauté» présumé, tout comme pour les chiens, est celui du nez particulièrement court, comme on peut le voir entre autres chez le chat persan, le Munchkin ou encore le British à poils longs ou courts. Il s'agit malheureusement là aussi d'une caractéristique liée à une sélection abusive, la tête courte ou brachycéphalie. Dans ce cas, les problèmes extrêmes des voies respiratoires sont particulièrement fréquents, mais on observe aussi souvent des malpositions dentaires et des yeux proéminents. Janine Cirini explique: «Selon la gravité, ces chats ont la respiration particulièrement bruyante, se fatiguent plus rapidement lors d'un effort physique et peuvent dans les cas extrêmes s'évanouir. Parfois, ils souffrent de toux, d'étouffements et de vomissements. Avec le temps, des inflammations d'autres régions des voies respiratoires et, en fin de compte, des problèmes cardiaques peuvent se présenter.»

Sautiller au lieu de courir: le Munchkin

Le Munchkin est également appelé «chat teckel» en raison de ses pattes extrêmement courtes. On sait aujourd'hui que la cause de ce nanisme disproportionné est une maladie héréditaire qui entraîne un raccourcissement des membres. Chez le Munchkin, cette caractéristique fait l'objet d'une sélection ciblée, alors que les descendants de Munchkins homozygotes donc «purs» ne sont pas viables et meurent déjà dans le ventre de leur mère.

Une loi peu contraignante

La loi suisse sur la protection des animaux et les ordonnances y afférentes contiennent des dispositions détaillées qui régissent la protection du bien-être animal lors de l'élevage. Elles stipulent, par exemple, qu'il est interdit de poursuivre des objectifs d'élevage «qui entraînent pour les animaux des douleurs, de la souffrance, des dommages ou des atteintes profondes à leur apparence ou à leurs capacités». En théorie, la législation est donc claire: un élevage doit veiller à obtenir des animaux en bonne santé et exempts de caractères contraignants. Mais la pratique semble plus complexe pour les autorités, car il manque une concrétisation juridiquement contraignante dans cette loi. Jusqu'à présent, aucun éleveur n'a été condamné en Suisse.

Les recommandations de QUATRE PATTES

Pour pallier les manquements d'une loi inefficace sur les pratiques d'élevage cruelles, la population doit prendre conscience des dysfonctionnements de certains élevages. «Aucun propriétaire de chat ne souhaite soutenir l'élevage contraignant et voir son animal souffrir. Et personne ne veut dépenser des sommes folles chez le vétérinaire. C'est pourquoi il est tellement important d'informer sur ce sujet», estime Janine Cirini.

La campagne de QUATRE PATTES recommande à toutes celles et tous ceux qui souhaitent acquérir un chat de veiller à la santé de l'animal plutôt qu'à sa race ou exclusivement à son aspect physique. «Informez-vous précisément sur les caractéristiques de la race et sur les éventuels problèmes de santé qui peuvent survenir chez l'animal. Ne vous laissez pas influencer par la mode en matière de races de chats. Et surtout, n'achetez jamais un animal sur Internet ! Adressez-vous en priorité à un refuge pour animaux. Si vous souhaitez absolument avoir un chat de race, contactez des éleveurs et éleveuses sérieux. Ils pourront vous donner des informations détaillées et vous présenteront l'animal au préalable, ainsi que la mère de l'animal», explique encore Janine Cirini.

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dugler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce.

www.quatre-pattes.ch

Photo

Copyright: voire métadonnées

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elles ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

Contact Médias

Sylvie Jetzer
Communication Suisse
QUATRE PATTES
Altstetterstrasse 124
8048 Zurich
043 311 80 90
presse@vier-pfoten.ch
www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



Les chats à oreilles repliées souffrent souvent d'une arthrose sévère pouvant aller jusqu'à la boiterie. © pexels-thirdman

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100910118> abgerufen werden.